

**ROYAUME DU MAROC**  
**Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique**  
**Avis d'Appel d'Offres Ouvert**  
**N°03/2018**

*Séance Publique*

Le 21 Juin 2018 à partir de 11h, il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1<sup>er</sup> étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour la " **REALISATION DES BANCS TECHNIQUES DES TRAVAUX PRATIQUES** "

Pour les lots suivants :

- Lot 1 : BANC D'EFFICACITE ENERGETIQUE DANS L'ECLAIRAGE PUBLIC
- Lot 2 : BANC D'INTERCONNEXION DU SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE AU RESEAU ELECTRIQUE.

Les prestations objet du présent appel d'offres doivent se faire à l'adresse suivante du maître d'ouvrage :

- **Représentation de l'AMEE à Marrakech Rue El Machaâr El Haram, Issil.**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré, auprès de la Direction de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1<sup>er</sup> étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique de l'AMEE : [www.amee.ma](http://www.amee.ma)

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

- **Le cautionnement provisoire est fixé à :**
  - Lot 1 : Vingt mille dirhams (20 000,00 DH) ;
  - Lot 2 : Vingt mille dirhams (20 000,00 DH).
- **L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à :**
  - Lot 1 : Quatre cent mille dirhams (400.000,00 DH) ;
  - Lot 2 : Trois cent mille dirhams (300.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de l'AMEE Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse de l'AMEE à Rabat.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par le Cahiers des prescriptions spéciales et le règlement de consultation. Conformément aux articles 5-6-12 dudit règlement.